

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (1998)
Heft: 2

Rubrik: Brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONSUMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Léger recul de la consommation d'électricité en 1997

En 1997, la consommation d'électricité a diminué de 0,2% après avoir progressé de 1,7% l'année précédente et de 2,1% en 1995. Le recul est dû surtout aux températures douces qui ont régné. Cependant, les centrales électriques suisses ont produit 9,9% de plus qu'en 1996, réalisant avec 60,6 milliards de kilowattheures (kWh) leur deuxième meilleur résultat de tous les temps. L'excédent exporté a crû sensiblement, atteignant 6,8 (en 1996: 0,9) milliards de kWh.

Le résultat s'explique par deux raisons, essentiellement:

- Le temps plus doux a fait baisser de 12,6%, par rapport à l'année précédente, le nombre de degrés-jours de chauffage.

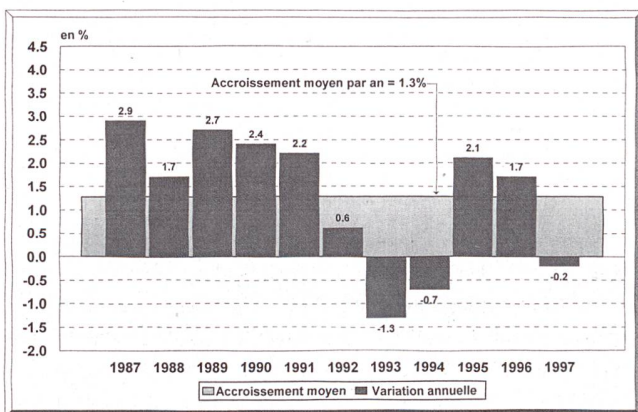
- les efforts déployés au titre du programme Energie 2000 pour l'utilisation rationnelle et économie de l'énergie ont atténué la demande.

A l'inverse, l'augmentation de la population résidente d'environ 7 000 personnes (0,1%) a été un facteur de consommation accrue.

Quant à l'activité économique, la Commission pour les questions conjoncturelles estime qu'elle a progressé légèrement, soit de 0,4% (-0,2%), autre élément de croissance de la demande.

Globalement, la production d'électricité a été assurée par les centrales hydrauliques pour 57,4%, par les centrales nucléaires pour 39,6% et par des installations thermiques conventionnelles ou diverses pour 3%.

Consommation finale d'électricité



Sondage de la CEDRA dans le vignoble zurichois

Pour prouver que le stockage de déchets hautement radioactifs est possible et sûr, en Suisse aussi, la Coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs (CEDRA) creusera le sol, cet été à Benken (ZH) et y effectuera des mesures sismiques. Les travaux seront accompagnés par la Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DSN) et une commission de coordination avec des représentants de la Confédération, des cantons de Zurich et de Schaffhouse, de la commune de Benken et du groupe local d'opposants. Il s'agit de vérifier l'épaisseur d'une couche d'argile opalin qui devrait se trouver à 550 m de profondeur; la CEDRA répond ainsi à l'exigence du Conseil fédéral que la recherche s'intéresse aussi aux formations rocheuses non cristallines. Un dépôt définitif pour déchets hautement radioactifs et de longue durée de vie ne sera construit qu'au milieu du siècle prochain.

BRÈVES

La loi sur le marché de l'électricité en consultation

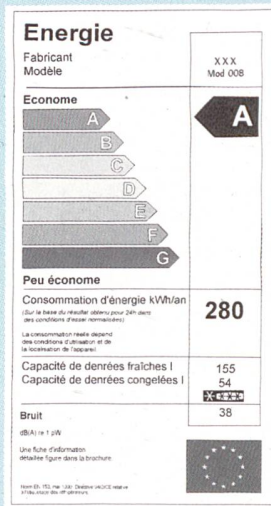
Tenant compte de l'ouverture du marché prévue dans l'Union européenne, le Conseil fédéral veut libéraliser aussi le marché suisse. Son projet de loi soumis à consultation jusqu'au 15 mai 1998, prévoit une ouverture par étapes successives, menant à une libéralisation totale, neuf ans après l'entrée en vigueur de la loi. Selon la nouvelle loi, l'ouverture du marché se fera par un accès au réseau réglementé sur la base d'un contrat. Les exploitants d'un réseau électrique s'engageront à mener l'électricité aux clients y ayant droit à travers leur réseau. Pour cela, ils recevront un dédommagement en fonction des coûts d'exploitation occasionnés. Au début, le taux d'ouverture du marché s'élèvera à 20% environ, pour un accès au marché des quelques 114 entreprises suisses consommant plus de 20 GWh/an et des entreprises de distribution d'électricité; le taux exigé par l'Union européenne pour 1998 est de 25% environ. Le projet de loi privilégie l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables. Il prévoit aussi que les investissements ne pouvant plus être amortis puissent être compensés par une augmentation du prix de l'électricité. L'ouverture par étapes du marché devrait contribuer à diminuer le problème de ces investissements.

Il existe un rapport en allemand sur ces questions (Auswirkungen der Strommarkliberalisierung», OCFIM, 3000 Berne, n° 805.588 d)

Label européen et suisse pour réfrigérateurs et congélateurs

Depuis décembre 1997, les appareils de réfrigération et congélation exposés dans le commerce portent le label énergétique de l'Union européenne, en Suisse aussi. L'introduction en Suisse du label européen est le résultat d'une collaboration exemplaire et volontaire entre importateurs, fabricants, commerçants, organisations de consommateurs et le programme fédéral Energie 2000. Le label permet de reconnaître du premier coup d'œil les modèles peu gourmands en courant électrique. Les appareils sont classés en sept

catégories, la plus économe (A) étant marquée d'une bande verte et la plus dispendieuse (G) d'une bande rouge. En achetant un appareil de la catégorie A ou B, on protège l'environnement et l'on gagne de l'argent à long terme, même si l'appareil économe coûte plus cher à l'achat. Si le label fait ses preuves pour les réfrigérateurs et congélateurs, il sera utilisé aussi pour rendre visible la consommation d'énergie des sèche-linge, lave-linge et lave-vaisselle.



BRÈVES (SUITE)

Nouvelles évaluations d'Energie 2000

Publiée en septembre 1996, la synthèse des différentes évaluations du programme Energie 2000 avait montré que six ans après le lancement du programme, les dispositions légales et les projets volontaires aboutissaient à des économies d'énergie quantifiables. Quatre évaluations paraissent à présent. Sur mandat de l'OFEN, des instituts indépendants montrent les forces et les faiblesses et les moyens d'optimisation dans quatre domaines:

- les actions dynamisantes du secteur Energies renouvelables: le message simple et l'offre de prestations concrètes en sont des atouts importants;
- les réseaux d'intervenants pour populariser les énergies renouvelables: les réseaux (ASEB, Swissolare*GPS, présentés dans Energie Extra 97/4) jouent leur rôle de plaque tournante de l'information et celui de dépanneur, mais l'effet de masse manque encore.
- les groupes de conciliation (déchets radioactifs, forces hydrauliques, lignes à haute tension): la réunion des parties directement intéressées a ouvert la voie à des solutions inhabituelles, une démarche qui pourrait être adoptées dans d'autres domaines.
- le programme CADET de l'Agence internationale de l'énergie, les publications de ce programme de transfert international de connaissances dans les domaines de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des agents renouvelables n'intéressent qu'un nombre restreint de personnes; aussi la Suisse renonce pour le printemps 1998 de participer au programme CADET.

Commande: cf. page 8

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ENERGIE 2000

Propriétaires privés, c'est le dernier moment!

Si votre immeuble dépense trop d'énergie, la Confédération dispose encore de quelques millions pour soutenir des projets d'assainissements immobiliers dans le secteur privé. Mais c'est bientôt fini!

La subvention s'élève en moyenne à 10% des montants investis, mais elle peut aller jusqu'à 15%, (par ex. pour plusieurs mesures). Le plafond est de 700 000 francs.

Pour tout propriétaire décidant d'investir plus de 50 000 francs dans son bâtiment afin d'économiser au moins 30% d'énergie.

- dans l'enveloppe du bâtiment (isolation des murs avec remplacement des fenêtres, toiture)
- dans la récupération de chaleur (installation d'un récupérateur sur la ventilation)
- dans l'éclairage (remplacement des luminaires peu efficaces et gourmands, par ex.

dans l'industrie et les services)
- dans le remplacement du chauffage (à mazout, à gaz ou à l'électricité) par des systèmes fonctionnant aux énergies renouvelables.

Les travaux subventionnés doivent être réalisés et mis en service avant le 30 juin 1999.

Renseignements et formulaires:

Services cantonaux de l'énergie et Centre de compétence pour le Programme d'investissement Energie 2000:
Chemin de la Raye 13
1024 Ecublens
tél. 021/693 70 91
fax 021/693 55 60

NOMINATION

Nouvelle cheffe de service à l'OFEN

L'Office fédéral de l'énergie a nommé, le 1^{er} février 1998, M^{me} Nicole Zimmermann en qualité de cheffe du service de coordination avec les cantons et les communes. Titulaire d'une licence en sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg, M^{me} Zimmermann était adjointe scientifique au sein du service susmentionné. Les vœux de la rédaction l'accompagnent dans sa nouvelle tâche qui valorisera son expérience, son dynamisme et son entregent.

Le service de coordination avec les cantons et les communes qu'elle dirige a pour but de favoriser la collaboration et l'échange d'informations entre la Confédération et les responsables cantonaux



de l'énergie, qu'ils soient politiques (Conseillers d'Etat) ou techniques (délégués à l'énergie). Dans le cadre du programme Energie 2000, ce service veille aussi à intensifier la collaboration avec les communes. Le secteur Collectivités publiques et son projet «L'énergie dans la cité» permettent d'apporter un soutien aux communes souhaitant s'engager à atteindre, à leur niveau, les objectifs d'Energie 2000.

HABITAT & JARDIN

Plus de 73 000 personnes ont visité le salon Habitat & Jardin. Un beau succès pour cette dix-septième édition placée sous le thème de la rénovation. Belle participation également sur les stands d'Energie 2000 qui présentait le programme fédéral d'investissement et l'espace des économies d'énergies.

L'augmentation de la fréquentation est de 6% par rapport à l'an dernier. Une telle affluence n'avait plus été envisagée depuis 1988. Signe de reprise?

Les 445 exposants s'accordent pour relever la nette pro-

gression des contacts et des commandes réalisées.

La Journée professionnelle organisée par Energie 2000, qui abordait le thème «La rénovation, une démarche rentable?» a attiré plus de 200 professionnels(le)s.



La Journée professionnelle qui abordait le thème «La rénovation, une démarche rentable?» a attiré plus de 200 personnes.

ENERGIE 2000 - SECTEUR SERVICES

Quatre points forts d'une action efficace

Le secteur Services d'Energie 2000 soutient les entreprises soucieuses de l'utilisation rationnelle de l'énergie notamment dans le domaine des banques et assurances. Pour les aider à agir à tous les niveaux, il a développé des activités notamment dans quatre axes qui sont présentés ici.

- La **CHARTRE DE L'ENERGIE** est un instrument stratégique au niveau de la direction d'entreprise. Intégrée dans la gestion existante, elle permet le soutien des responsables techniques qui mettent en œuvre les mesures de gestion énergétique.

- Lors de construction ou rénovations importantes, les décisions aux répercussions durables se prennent dès la planification. Pour assurer la maîtrise future de la consommation d'électricité, particulièrement importante dans le secteur des services, la **NORME SIA 380/4** fournit les éléments de décision essentiels.

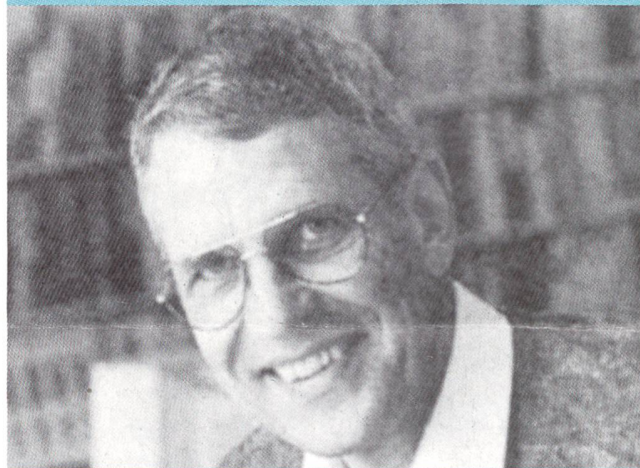
- Au moment de l'achat d'un appareil de bureautique, il est aussi possible d'orienter la future consommation d'électricité. Le **LABEL ENERGIE 2000** est attribué aux modèles les plus économes en mode de veille; il permet de mieux orienter le choix.

- Quant aux **SEMAINES D'ECONOMIES D'ENERGIE**, elles permettent de mettre à profit un gisement d'économies d'énergie important dans le comportement des usagers conscients de l'énergie. Grâce à elles, les collaboratrices et collaborateurs se rendent compte qu'économiser l'énergie n'affecte pas le confort et peut devenir un jeu.

Enfin, l'exemple ci-dessous montre comment différents éléments de ces quatre axes, présentés plus en détail à la suite, peuvent être combinée en une action concertée et efficace, dans une entreprise désireuse d'assumer pleinement sa responsabilité écologique.

«Services» et «Arts et métiers»: deux secteurs fusionnent

Le programme Energie 2000 s'adresse à plusieurs marchés par le biais d'un secteur spécifique. Le nombre des secteurs passera de huit à sept dès le 1er juillet 1998, avec la formation d'un nouveau secteur «Services, arts et métiers». Ces dernières années, les secteurs «Services» et «Arts et métiers», qui vont fusionner, ont mis sur pied des organisations de vente efficaces pour répondre aux besoins de leurs clients. Comme les structures des deux secteurs sont proches, l'efficacité du programme peut être renforcée en les réunissant. Le nouveau secteur sera dirigé par Charles Weinmann, à Echallens, qui a dirigé jusqu'ici le secteur «Arts et métiers». Pour les partenaires et clients des deux anciens secteurs, il n'y aura pas de changement notoire, le nouveau secteur restant aussi disponible pour répondre à leurs attentes.



Monsieur Charles Weinmann dirigera le secteur «Services, arts et métiers»

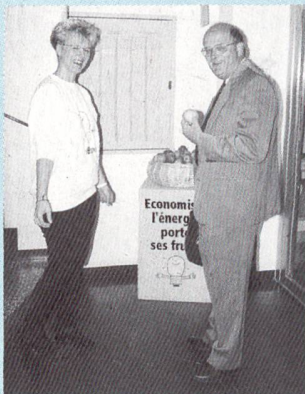
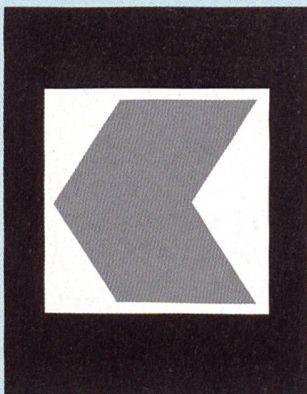
La Banque Cantonale Bernoise (BCBE) montre l'exemple

Depuis janvier 1997, tous les sièges de la Banque Cantonale Bernoise ont introduit la comptabilité énergétique. Ensuite, trois établissements bancaires de la ville de Berne ont organisé, avec succès, des semaines

d'économies d'énergie. En novembre dernier, une charte de l'énergie était approuvée par la direction. Et enfin, en début d'hiver 1997/98, toutes les succursales ont mis sur pied des semaines d'économies d'énergie.

Le secteur Services d'Energie 2000 a accompagné le projet par ses conseils et ses expériences. Selon M. Michel Dubail du centre régional de la BCBE à Tavannes, ce concept d'utilisation rationnelle de l'énergie a pour ambition de préserver la nature et d'abaisser les coûts d'exploitation. Afin de réaliser ces objectifs, la banque a appréhendé le problème selon deux approches distinctes. «En premier lieu, nous avons mis en œuvre, par des mesures d'assainissement et de transformation les modifications des installations techniques permettant conséquemment de réduire au maximum la consommation énergétique. Deuxièmement,

nous avons voulu sensibiliser, motiver et surtout inciter nos collaboratrices et collaborateurs à gérer mieux la consommation d'énergie.» Toujours selon M. Dubail, l'introduction en début d'année 1997, de la comptabilité énergétique dans tous les immeubles exploités par la banque a permis de révéler tous les flux énergétiques. Il fut ainsi possible de déceler les pertes et de rendre transparents les coûts de l'énergie. Grâce à un catalogue de mesures mises en pratique immédiatement et aux applications des semaines d'économies d'énergie, la consommation d'électricité a pu être réduite d'environ 10% dans la région du Jura bernois.



CHARTRE DE L'ÉNERGIE

La volonté au sommet

Dans l'entreprise qui désire mener à bien un concept général d'économies, d'énergie tout le personnel doit se sentir concerné.

Au niveau supérieur une charte d'économies d'énergie est élaborée puis avalisée par la direction. L'engagement au plus haut niveau assure l'efficacité de la démarche. La charte énergétique s'appuie sur les principes d'Energie 2000 et quantifie les objectifs à réaliser pour

toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs d'une entreprise de services. Appliquée systématiquement, la charte permet un usage rationnel de l'énergie durable, au-delà de mesures isolées et ponctuelles. Les objectifs clairs et les exemples d'applications pratiques contenus dans la charte aident à communiquer vers l'intérieur et l'extérieur les objectifs écologiques de l'entreprise qu'il s'agit de rendre réels.

AIDE À LA PLANIFICATION

Maîtres d'œuvre, utilisez la norme SIA 380/4

Les projets de construction nouvelles – ou de rénovations – représentent une opportunité bienvenue d'édifier un bâtiment énergétiquement efficient. Les caractéristiques et les attentes à satisfaire étant bien entendu définies par le maître d'ouvrage. Dans ce cas, il est important d'être attentif au choix des planificateurs; connaissent-ils par exemple, en ce qui concerne l'électricité, la norme SIA 380/4 et en font-ils usage? la recommandent-ils? Ses compétences de mandant donnent au maître de l'ouvrage la possibilité d'exprimer ses besoins et d'en contrôler l'exécution tout au long du processus de construction.

Les décisions les plus importantes se prennent au stade de la planification.

Les investissements ainsi que les frais d'exploitation et d'entretien sont fortement influencés par le maître de l'ouvrage – pour lui, il est important d'optimiser plutôt que de maximiser. Ainsi, les projets d'architecture et de planification ne relèguent pas les questions techniques liées à l'énergie en fin de processus. Cela évite par la suite des frais exagérés d'exploitation et d'entretien. La planification selon la norme SIA 380/4 permet un contrôle de faisabilité quant à la qualité:

- des exigences parfois surdimensionnées des utilisateurs
- des solutions inadaptées ou exagérées par les planificateurs ou les entrepreneurs
- des propositions des installateurs ou des vendeurs de machines de bureau.

En ce qui concerne les installations de ventilation/climatisation, la norme SIA 380/4 est certainement plus complexe à saisir pour un profane, et il est judicieux de se faire conseiller par un planificateur compétent pour en maîtriser toutes les interactions.

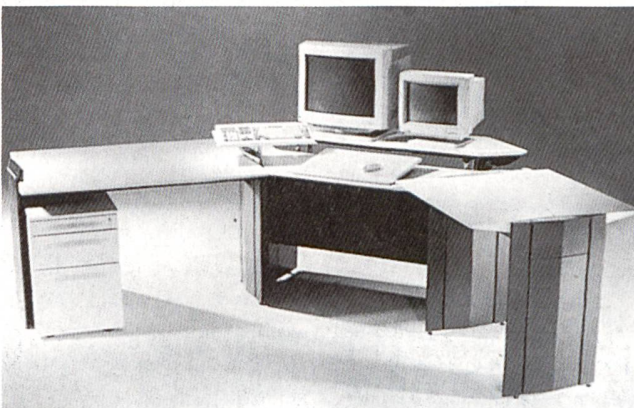
LABEL ENERGIE 2000

Un succès international

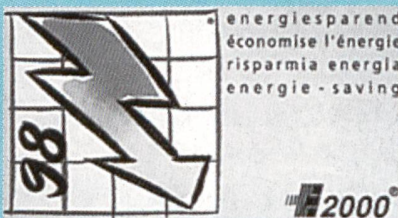
La consommation d'énergie en mode veille («stand-by») est très importante. Elle représente les 75% de la consommation totale des appareils de bureau. Le secteur Services a développé un Label Energie 2000 qui désigne les appareils électroniques de bureau et de loisirs les performants en mode de veille. En Suisse, quelque 570 appareils de 49 marques différentes répondent aux exigences pour l'obtention de la distinction. Celles-ci sont plus élevées, d'année en année. Pour les écrans PC par exemple, les normes de 1994 fixaient une consommation maximale de 30 watts. En 1997, cette limite se réduisait à 5 watts seulement, soit six fois moins en trois ans seulement.

A l'initiative de la Suisse, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède, la Finlande et l'Autriche

ont signé un Mémorandum of Understanding qui vise une harmonisation des critères, des mesures et du déroulement de l'octroi du Label pour les téléviseurs et les magnétoscopes. En Allemagne, les Länder de Hesse, de Rhénanie-Palatinat et de Berlin envisagent d'adopter les normes suisses non seulement pour les téléviseurs et les magnétoscopes, mais également pour les appareils de bureau. L'association européenne des fabricants d'appareil électroniques a également décidé de reprendre les normes suisses régissant l'octroi du Label. «Si d'ici à 1999, il était possible de réduire en Europe la consommation en stand-by à 3 watts pour les téléviseurs et les magnétoscopes, l'économie réalisée jusqu'à l'an 2000 correspondrait à la production d'une centrale nucléaire de la grandeur de celle Leibstadt.



UN CONCOURS SUR LE LABEL



Le Secteur Services a posé en 1997 trois questions sur la distinction pour les appareils électroniques économes en énergie.

Un tirage au sort a désigné 21 gagnants parmi 12 000 participants: 15 Alémaniques, 5 Romands et 1 Tessinois.

Ils ont reçu chacun un appareil; l'ensemble des prix représentant environ 30 000 francs.

Pour toute information:

Secteur Services, à Zurich, tél. 01/305 91 11, fax 01/305 92 14